

AVANCEMENT AU GRADE DE COMMANDANT TAUX DE PROMOTION CORRIGÉ : UNE NOUVELLE VICTOIRE DE L'UNION DES OFFICIERS !

Dans le cadre de la préparation des CAP, reçus en audience par Mme Hélène COURCOUL – PETOT nouvelle cheffe du bureau des officiers de Police à la DRCPN, nous avons eu la confirmation que monsieur Eric MORVAN—DGPN a bien demandé à Bercy un taux de pro/pro de passage de grade de commandant à 15 %. Cette augmentation, L'Union des Officiers n'avait cessé de la demander.



C'est une nouvelle victoire pour L'UNION DES OFFICIERS qui n'a cessé depuis la signature prématurée du protocole en avril 2016 de démontrer techniquement les blocages de cet accord et les conséquences désastreuses sur le déroulement de carrière des capitaines.

Nous vous avons alerté, nous avons saisi par courrier le Ministre de l'Intérieur et le DGPN.
Nous avons été entendus.

Alors, rendons à chacun ce qui lui revient. Pendant que certains s'approprient le mérite d'une augmentation qu'ils n'avaient pourtant pas négocié lors du PPCR, L'UNION DES OFFICIERS tient à remercier Monsieur Eric MORVAN pour son action. Nous restons toutefois en attente de l'acceptation de Bercy.

Nous attendons la même décision concernant l'augmentation du nombre de postes de GRAF.

Unis pour réussir !